

Vos guides : Sylvain Dussans et Jonathan Lhoir
Photographes professionnels et naturalistes
Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com
/ jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33(0)6 82 94 14 83 / 06 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Voyage photo Oiseaux du Varanger – NORVEGE

Photographiez les oiseaux de mer et de la toundra



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Norvège – Péninsule du Varanger.

Nombre de participants : Minimum 3 – maximum 6.

Tarif : 2700€.

Dates 2026 :

Du dimanche 24 mai 16h00 au dimanche 31 mai 12h00.

Du dimanche 31 mai 16h00 au dimanche 7 juin 12h00.

Thématiques : Avifaune et paysages.

Début de prise en charge : Aéroport de Kirkenes en fin de journée du J1.

Fin de prise en charge : Aéroport de Kirkenes en matinée du J8.

Présentation du séjour

Venez vivre une semaine quasi exclusivement dédiée à la photo d'oiseaux ! Tout au nord de la Scandinavie, la Norvège se courbe le long de la Mer de Barents. Non loin de la Russie voisine, la péninsule de Varanger est un bout du monde. Celui-ci est composée par une mosaïque de toundra, de lacs et rivières, et bordée dans sa partie extérieure par une frange de littoral où s'alternent plages de sable fin et falaises abruptes. Fin mai, avec l'arrivée des températures plus clémentes, la neige libère la toundra et alors que le soleil ne se couche plus, la faune profite du court été arctique pour se reproduire dans une frénésie d'ailes et de plumes. C'est aussi le meilleur moment de l'année pour pouvoir observer et photographier l'avifaune locale.

Durant ce séjour, nous évoluerons parmi les divers biotopes qui composent cette région si particulière à commencer par :

Ses innombrables lacs et tourbières qui attirent alors une foultitude d'oiseaux, parmi lesquels on trouve le combattant varié, les plongeurs arctique et catmarin, le pluvier doré et le hibou des marais.

Son littoral où des milliers de limicoles en plumage nuptial tels que les phalaropes à bec étroit, bécasseaux sanderling, variable ou maubèche, barges rousses et gravelots se nourrissent en picorant le sable ou farfouillant entre les galets. Toujours le long de la côte, le pygargue à queue blanche est omniprésent et nous croiserons sa route quotidiennement.

Nos incursions dans sa toundra nous donneront, quant à elles, la possibilité de peut-être observer des espèces typiques de ces latitudes comme le faucon gerfaut, le gorgebleue à miroir scandinave, le labbe à longue queue et les bruants lapons ou des neiges voire le renard polaire.

Et pour terminer, ses falaises abruptes du bord de mer où macareux moines, guillemots et mouettes tridactyles s'activent dans un ballet incessant.

Les apports photo

Ces sujets variés et opportunités photographiques diverses vous donneront l'occasion de vous perfectionner sur de nombreux aspects techniques comme les différents types d'autofocus, l'exposition de vos photos en fonction de la situation lumineuse (contre-jour, effet high-key) et les nouvelles technologies de détection/suivi de silhouette. Nous vous conseillerons également sur l'esthétique des photos via les choix du point de vue et de cadrage. Enfin, vous serez initié à l'art parfois exigeant de l'affût, durant lequel votre patience sera mise à l'épreuve : assis ou allongé sous un filet de camouflage, il faut parfois rester presque immobile pendant une ou deux heures.

Comme pour chacun de nos séjours, un point théorie sera proposé en début de séjour pour s'assurer de vos compétences techniques. Ce point sera également complété durant le séjour par des séances d'analyse des images que vous aurez réalisées sur le terrain.

Pour ce séjour particulier, vous aurez la chance d'évoluer avec deux guides différents. Chaque guide s'occupera quotidiennement et de façon indépendante d'un groupe de 3 participants, la composition des deux groupes pouvant se faire au jour le jour. L'ensemble des participants se retrouveront pour les repas communs matins et soirs en plus de parfois fréquenter les mêmes endroits sur le terrain si les conditions sont propices ou s'il y a un intérêt commun.

L'avis de vos guides

« Le Varanger est un véritable paradis pour les passionnés d'oiseaux. La variété des espèces est considérable et beaucoup d'entre-elles se laissent assez facilement photographier. Pour les plus farouches, le plaisir est décuplé quand, rendu invisible par le camouflage, ils s'approchent de nous sans nous voir. Préparez-vous à remplir vos cartes mémoires, car ici la nuit n'existe plus et on peut faire des images à toute heure ».

Sylvain Dussans

« Grand amoureux des limicoles, ça faisait des années que je souhaitais me rendre dans cette partie de l'Europe pour y observer de nombreuses espèces en plumage nuptial. Une fois sur place, le dépaysement du lieu couplé aux milliers d'oiseaux m'a immédiatement séduit. Rajoutez le soleil qui ne se couche pas, des lumières incroyables et vous obtenez les conditions idylliques pour combler un photographe passionné d'oiseaux et de nature sauvage ».

Jonathan Lhoir

Vos guides

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Il vous fera découvrir une région de Norvège encore très sauvage !

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Les nombreuses espèces d'oiseaux, parfois assez rares
- Les sites d'observation souvent faciles d'accès
- Deux petits groupes de 3 personnes, gage de convivialité et de qualité
- L'île d'Hornøya et son importante colonie d'oiseaux de mer
- L'encadrement par deux photographes professionnels pour trois clients



Votre stage jour par jour

Jour 1 – Départ depuis votre aéroport d'origine, arrivée en fin de journée à l'aéroport de Kirkenes. Après avoir récupérer nos voitures, nous prendrons la route pour notre hébergement situé le long de la péninsule du Varanger à environ 2h30 de route de l'aéroport. Une fois sur place, repas et repos seront au programme ! Hébergement : chalet ou gîte | Repas : diner

Jour 2 à 7 – Durant ces cinq journées voire ces « nuits », puisque le soleil ne passera sous l'horizon que quelques heures par jour, nous pratiquerons la billebaude et l'affut de sites en sites pour photographier les oiseaux. Toundra, plages ou falaises, nous alternerons en fonction des conditions météo, du déplacement des oiseaux, de notre état de fatigue et surtout de nos envies. Le fonctionnement avec deux véhicules et deux guides prend ici tout son sens afin de donner le plus de flexibilité et de possibilités à l'ensemble des participants. Une journée entière sera également dédiée à l'île d'Hornøya et son importante colonie d'oiseaux de mer. Hébergement : chalet ou gîte | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner

Jour 8 – Départ matinal pour retourner à Kirkenes pour reprendre l'avion. Le tri de vos nombreuses photos vous attend ! Repas : petit déjeuner

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : Hébergement en gîte en base chambres twin. Chambre individuelle en supplément : 450€.

Transports : 2x une voiture break pour 3 participants + 1 guide.

Repas : Petit déjeuner et repas du soir confectionnés par nos soins (un coup de main est apprécié). Repas de midi sous forme de pique-nique.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer de petites balades mais surtout de rester de longues heures dans la nature. Rester à l'affût peut être assez fatigant et il faut être prêt à consentir à cet effort.

Climat : Le Varanger se situe en zone arctique. Fin mai, le printemps peut être bien installé ou se faire encore désirer. Les températures peuvent varier de 3 à 19°C., le vent est toujours présent, ce qui peut accentuer la sensation de froid.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalités : Carte d'identité ou passeport valable 6 mois après la fin du séjour pour les ressortissants de l'UE, la Norvège ayant signé les accords de Schengen.

Change : La devise norvégienne est la couronne (Nok). Le taux de change est d'environ 11 Nok pour 1€ (au 28/05/2024). Les cartes de crédit sont généralement acceptées.

Préparer votre séjour

Documents :

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages :

- un sac de voyage SOUPLE de dimensions modestes
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine »

Matériel photo et accessoires :

- un appareil photo reflex ou hybride
- objectifs (téléobjectifs de minimum 500mm + grand-angle et/ou télézoom)
- batteries + chargeur
- cartes mémoire de grande capacité
- trépied ou monopode
- ordinateur portable
- bâche ou tapis de sol imperméable
- housse anti-pluie
- jumelles

Vêtements :

- doudoune avec capuche
- t-shirts (plutôt manches longues type Carline®)
- collant thermique
- chaussettes chaudes
- ensemble veste + pantalon imperméable
- chaussures de randonnées ou bottes
- bonnet/casquette/gants/ lunettes de soleil

Santé et pharmacie personnelle :

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans les conditions indiquées dans la partie « Conditions du séjour ».



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :

Rendez-vous à l'aéroport de Kirkenes entre 15h et 17h. Nous vous recommandons de demander la confirmation du départ du séjour à l'agence avant de prendre vos billets d'avion/train. Par ailleurs nous vous demandons de consulter votre guide avant d'acheter votre billet d'avion/train, afin de vous assurer de la conformité de vos horaires avec le planning du séjour prévu par le guide.

Tarif : 2700€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 matin
- L'encadrement par deux photographes professionnels
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Le supplément chambre individuelle : 450 €
- Les boissons alcoolisées, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir partie Assurances)
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non-photographes

Les conditions matérielles de ce séjour ne permettent pas de pratiquer un tarif accompagnant différencié. Les accompagnants non-photographes, occupant une place du séjour, voyagent au même tarif que les photographes et bénéficient des mêmes prestations.

Précisions importantes : La présence d'accompagnant non-photographe sur le terrain est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec sa disponibilité, sa mission d'encadrement du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non-photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans – sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Jonathan Lhoir – jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
 - A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature.
- A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement

défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- ***Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).***

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- ***Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).***

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 31/07/2025